



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Jeudi 17 MARS 2022

Contexte du déploiement IRVE

Quelques éléments financier

Début 2022 : 53 667 points de recharge ouvert au public sur un total de 890 000 (publics, privés, en entreprise)
Pour un parc roulant de 512 000 VE et 274 000 VHR.

Pour respecter les engagements de neutralité carbone, les objectifs du paquet « fit for 55 », les besoins pour 2030 sont de l'ordre d'un facteur 15.

La PFA estimait en 2021 le besoin d'investissement à 8,5 Mds € pour le déploiement de bornes d'ici 2030.

Les efforts doivent se faire sur l'ensemble des cibles, notamment :

- ❖ La recharge à domicile, en particulier en résidentiel collectif où les décisions, raccordement et travaux peuvent être long. Création de Logivolt Territoire (filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts) qui vise le déploiement de 125 000 points de recharge dans 16 000 copropriétés privées sur l'ensemble du territoire d'ici 2024, avec un mobilisation de 150 M€ pour atteindre cet objectif. www.logivolt-territoires.fr
- ❖ La recharge en voirie, sur les parkings publics, dans les centres commerciaux, en entreprise...
- ❖ La recharge haute puissance en itinérance (environ 1 M€ pour une station sur autoroute)

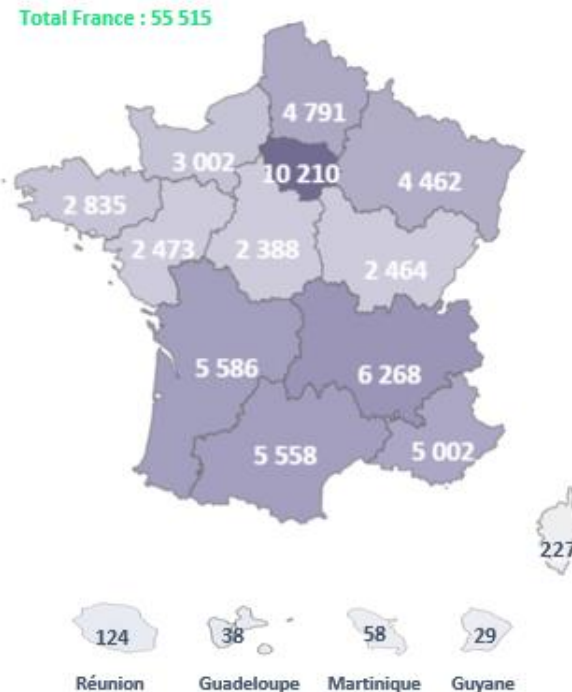
55 515 points de recharge ouverts au public

Données GIREVE

Au 1^{er} mars 2022, 55 515 points de recharge ouverts au public, soit une moyenne de 82 points de recharge pour 100 000 habitants.

Soit 1 237 832 kW cumulés

Baromètre MTE-Avere disponible sur le site du ministère.



www.ecologie.gouv.fr/bornes-electriques-developpement-des-infrastructures-recharge

Contexte du déploiement IRVE

Quelques éléments financier

L'activité de la recharge est fortement capitalistique sans modèle économique autonome éprouvé à date. Par exemple, pour son exercice 2021 l'un des leader mondiaux ChargePoint annonce 221,5 M€ CA pour perte nette de 121,5 M€

Fortement capitalistiques, l'activité d'opérateur de recharge nécessite des investissements importants.

TotalEnergies prévoit d'investir jusqu'à 200 M€ sur un an pour équiper plus de 150 de ses stations en France.

FASTNED avait levé 150 M€ en avril 2021 pour son développement

e-Totem a finalisé un partenariat avec le gestionnaire d'actifs indépendant Conquest pour disposer de 50 M€

La banque des territoires associée à d'autres investisseurs vient d'injecter 30 M€ dans Station-e

La jeune start'up française ElectraGo a levé 15 M€ en seed capital fin 2021

Face à ces « modestes » levées de fonds IONITY, le consortium regroupant Volkswagen, BMW, Ford, Mercedes et Hyundai vient de lever 700 M€ auprès de ses actionnaires historiques, épaulés par le géant américain de la gestion d'actifs BlackRock

D'autres opérateurs n'ont pas nécessairement les moyens en propre pour faire face aux besoins de développement, et l'absence de financement bloque certains projets de déploiement.

Crédit d'impôt pour les particuliers pour l'installation d'une borne de recharge à domicile (75% plafonné à 300 €)

TVA réduite pour l'installation et la maintenance d'IRVE

Pour les raccordements jusqu'à 250 kVA dédiées IRVE au réseau public de distribution : Réfaction TURPE portée à 75% au lieu de 40% jusqu'au 30 juin 2022. Prolongation jusque fin 2025 si inscrit dans un SDIRVE.

Pour les raccordements jusqu'à 5 000 kVA dédiées IRVE au réseau public de distribution sur les aires de services des autoroutes et des voies express : Réfaction TURPE portée à 75% au lieu de 40% jusqu'à fin 2025

Advenir est un Programme de certificat d'économie d'énergie opéré par l'Avere-France, association nationale pour le développement de la mobilité électrique, créée en 1978 pour représenter l'ensemble de l'écosystème de l'électro-mobilité.

Le montant des primes est disponible sur <https://advenir.mobi/montant/>

Quelques exemples de primes :

Le dispositif de 20 + 100 M€ vient d'être prolongé jusque fin 2025 et abondé de 200 M€

Type de bénéficiaire		Taux d'aide total	Plafond HT par point de recharge
Entreprise et personne publique : Parking privé à destination de flottes et salariés	Année		
	2021	30 %	960 €
	2022	30 %	960 € Jusqu'au 31 mars
		20 %	600 € À partir du 1 ^{er} avril
Entreprise et personne publique : Parking privé ouvert au public	2021	60 % *	De 2 100 à 18 000 € *
	2022	50 %	De 1 700 à 15 000 €
Parking privé ouvert au public, jusqu'à 5 points de recharge, inférieur ou égal à 36 KVA hors projet réseau (cible intermédiaire)	2021	60 % *	De 2 100 à 2 700 € *
	2022	50 %	De 1 700 à 2 200 €
Voirie : Parking public	2021	60 % *	De 2 100 à 18 000 € *
	2022	50 %	De 1 700 à 15 000 €

Plan national de relance et de résilience



Le Gouvernement vise l'équipement des aires du réseau autoroutier en bornes de recharge rapide en 2023. Il consacre 100 M€ pour accompagner les déploiements sur les aires de services du domaine public du réseau routier national, concédé et non concédé

33 aires de services éligibles en CVL : A10, A11, A19, A20, A71, A77, A85, N12

<https://www.asp-public.fr/aides/aide-de-letat-pour-linstallation-de-bornes-de-recharges-pour-vehicules-electriques>

Plan d'investissement



Dans le cadre du plan d'investissement « France 2030 » d'une ampleur de 30 Mds €, l'un des objectifs est d'accélérer la transition vers l'électromobilité pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Un AAP va très prochainement être publié en matière de déploiement de stations de recharge haute puissance dans les grandes zones urbaines et les territoires.

C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de consacrer une enveloppe globale de 300 M€ dont 100 M€ dès 2022.

L'objectif est de soutenir les projets de déploiement de réseaux de stations de recharge haute puissance ouvertes au public selon deux axes :

- Axe « métropoles » : stations situées dans l'une des 10 principales métropoles
- Axe « territoires » : stations situées dans les zones non éligibles de l'axe « métropoles » (Autres métropoles, villes moyennes, territoires ruraux, zones blanches).

Questions ?

